

Administration Communale
de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/13 du 27 mars 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/13-1.22	Howald, rue des Bruyères – travaux d'infrastructure le 01.04.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 1^{er} avril 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire, *ff*



Le bourgmestre, *Pt*

